

Vigilance et résistance !

Par centaines, des hommes, des femmes et des enfants perdent la vie dans les eaux de la Méditerranée. Des êtres humains fuient leur pays, car ils souhaitent vivre dans la dignité, sans peur, sans menace, sans avoir faim... tout simplement ce qui est écrit dans la Convention des Droits de l'homme.

Pour ceux qui survivent à ce voyage, ils deviennent des « réfugiés » en recherche d'un pays d'accueil.

Pour l'Europe, c'est une déferlante de migrants clandestins dont il faut se protéger. Ils seront fichés, triés : ceux qui pourront obtenir le droit d'asile et les autres qui resteront dans la clandestinité.

La monstruosité des derniers chiffres sur le nombre de morts provoque de la compassion et on en parle dans tous les médias. D'un côté, on pleure les victimes de cet exode et de l'autre on se félicite de la vente d'armes à des pays peu démocratiques et on participe indirectement, voire directement, à certains conflits qui provoqueront de nouveaux départs, une histoire sans fin.

Aujourd'hui, l'Europe a peur, elle se protège et se replie sur elle-même. Que ce soit pour contenir l'immigration ou pour lutter contre le terrorisme, une période de dépressions régressives et liberticides se concentre sur elle. Les projets de loi s'amoncellent au-dessus de la France et de son « modèle social », il faut s'attendre à des coups de vent libéral pouvant emporter les fondations de notre société avec ses valeurs de solidarité, de mutualité et d'humanité. Pourtant, certaines d'entre elles ont été construites par nos parents et nos grands-parents au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour « un ordre social plus juste » et des « jours heureux » à venir « afin d'assurer » :

– *l'établissement de la démocratie la plus large ; la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ; la liberté d'association, de réunion et de manifestation ; l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ; le respect de la personne humaine ; l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;*

– *sur le plan économique : l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières ; le retour à la Nation des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ; le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ; la participation des travailleurs à la direction de l'économie ;*

– *sur le plan social : le droit au travail, au repos ; la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque*

travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; la garantie du pouvoir d'achat, la reconstitution d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ; un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence ; la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement ; l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre, une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

– *la possibilité effective pour tous les enfants de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents [...] »* (extraits du programme du Conseil national de la Résistance, mars 1944).

L'origine de cette perturbation n'est pas accidentelle, elle provient d'une politique volontaire au service des maîtres de l'économie et de la finance qui rayent de leur carte tout ce qui entrave leur enrichissement personnel.

Pour mettre en œuvre cette politique de démolition, les hommes de pouvoir (ou en recherche de pouvoir) misent sur l'opinion publique, il suffit de jouer sur les chiffres du déficit budgétaire, d'activer le bon sens populaire, d'attiser les craintes et d'installer la peur de l'autre. L'opinion publique se façonne au gré des événements médiatisés. Le traitement médiatique de la petite fille tuée par un Polonais récidiviste dans le Pas-de-Calais en est la triste illustration... Certains essaient ainsi de peser sur une possible réécriture de la loi Taubira.

Pour lutter contre ce formatage de l'opinion, c'est un devoir de viser la conscientisation de l'opinion publique, de valoriser les actes citoyens de vigilance, de résistance ou de microrésistance qui portent en elles le souci de l'autre, une réponse indispensable à l'attaque en règle de nos acquis sociaux.

La résistance ne serait-elle pas alors l'acte légitime de citoyens conscients lorsque l'aveuglement politique combiné aux intérêts particuliers d'une partie de la population, impliquent l'oppression, la perte de libertés ?

La résistance ne serait-elle pas un geste hautement civique permettant la prise de conscience des principes fondateurs de la République et la participation de tous au processus politique ?

Catherine Chabrun